



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE LA  
COURSE CAMARGUAISE

## *Procès-verbal de synthèse de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la F.F.C.C 2015*

### *Tenue le Vendredi 04 décembre 2015 à FOUROUES (Gard).*

Le vendredi 04 décembre 2015 à 19 heures 30 le Président de la Fédération Française de la Course Camarguaise Monsieur Gérard BATIFORT prend la parole en ouverture de cette assemblée générale extraordinaire en attente de savoir si le quorum est atteint.

#### Ordre du jour :

18h30 – 19h30 : Signature émargement et vérification des pouvoirs et procurations

19h30 – 20h30 : Rappel des propositions du groupe de travail mis en place suite à l'assemblée générale ordinaire de Vauvert du 22 septembre 2015 et présentées en assemblée générale ordinaire le 18 novembre 2015 à Saint-Gilles.

Soumises ce jour au vote des adhérents conformément aux articles 10 § I, II et III ; 12 et 5B des statuts et du règlement intérieur de la FFCC.

Si quorum réalisé : 1262 licenciés présents ou représentés sur 2524.

20h30 : Deux questions soumises au vote :

(Vote à bulletin secret par catégorie d'adhérents licenciés à jour de leur cotisation 2015 sur présentation de leur licence et sur appel nominatif).

1° - Modification des statuts avec application immédiate incluant le délai de convocation d'une nouvelle assemblée générale à cet effet.

2° - Budget prévisionnel 2016 incluant les révisions de la part fédérales sur les cotisations licences et sur les cotisations forfaitaires applicables aux courses camarguaises.

Suivi du dépouillement et proclamation des résultats du vote.

Si vous vous trouvez dans l'impossibilité d'être présents, vous devez utiliser les pouvoirs et les procurations jointes à cet effet.

1° - Intervention du Président de la FFCC :

- Dans un premier temps il fait observer une minute de silence en mémoire de Madame Jacqueline RAYNAUD épouse du manadier Jean RAYNAUD qui vient de nous quitter.
  - Il remercie Gilles DUMAS maire de FOURQUES pour son accueil et le prêt de la salle Georges Brassens pour la tenue de cette assemblée.
  - Il remercie M. CORTES pour la sonorisation de cet événement.
- La parole est donnée à Monsieur Gilles DUMAS maire de FOURQUES qui explique sa vision et son attachement à la course camarguaise. Cet élu rappelle la tradition et l'économie générée par ce sport auquel il est fortement attaché.

- Il précise :

Ce soir le groupe de travail qui a reçu mandat lors de la 2° Assemblée Générale de la F.F.C.C 2015 tenue le mardi 22 septembre 2015 à VAUVERT (Gard) pour :

LA MISE EN PLACE  
D'UN PLAN DE RESTRUCTURATION CAPABLE DE  
PERENNISER NOTRE FEDERATION et NOS TRADITIONS

*Incluant :*

- Un prêt de restructuration
- Un groupe de travail avec AG début décembre 2015.

Soumet à votre approbation par vote les mesures qu'il estime vitales à la vie de la Fédération. Pour avoir participé à ce groupe de travail, j'estime que ces mesures qui vous ont été présentées en détail lors de l'assemblée générale du St-GILLES le mercredi 18 novembre 2015 sont pour ma part à l'heure actuelle la seule issue possible.

Le projet des statuts a été présenté auprès de notre référent du ministère qui les a agréés dans la mesure où les personnes issues des quatre collèges auront une légitimité obtenue en assemblée générale. Que, la parité homme/femme sera respectée autant que faire se peut même pour les renouvellements par tiers et que ces statuts sont conformes aux principes démocratiques et au code du sport.

- Il laisse la parole aux divers intervenants du Groupe de travail :
- Jacques MAILHAN pour les Généralités. Il est assisté en cela par Florence CLAUZEL. Il insiste sur la nécessité de sauver la Fédération. D'arrêter les divergences et d'œuvrer tous dans le même sens.
- Hadrien POUJOL qui informe sur l'état actuel de la fédération.

Le projet modification statuts FFCC en l'occurrence les articles 10, IIIème et 11 des statuts est présenté dans le détail par Maître Gilles Notaire à ARLES. Il précise avoir réalisé ce projet avec l'aval de Madame Sandrine DOUCEUR, juriste auprès de notre ministère de tutelle.

Interviennent aussi :

- Monsieur David GRZYB  
Conseiller municipal à la ville d'Arles  
1<sup>er</sup> vice-président de la communauté d'agglomération ACCM  
Président du Parc naturel régional de Camargue (PNRC).  
Président de la Société d'économie mixte du Pays d'Arles (SEMPA).

Qui explique la nécessité du maintien de la fédération et le concours financier d'ACCM

- Monsieur Jean-Marc SOULAS  
Représentant Nîmes Métropole

Qui explique que la Métropole ne peut réglementairement se porter caution pour un prêt en faveur de notre fédération.

- Christian VALLAT et Monsieur BEGOUT expert-comptable présentent la partie financière et les mesures envisagées pour permettre à la fédération de trouver son autonomie dès 2016.

Monsieur Jacques ROUMAJON prend la parole pour rappeler que les anciens raseteurs ne sont pas licenciés mais qu'ils sont néanmoins prêts à soutenir financièrement cette instance.

2° - Vérification du quorum avant de procéder au vote :

- Quorum à réaliser : 1262 licenciés présents ou représentés sur 2524.
- Françoise FAYARD responsable des émargements et du bureau de vote annonce que le quorum n'est pas atteint : 1187 licenciés présents ou représentés sont répertoriés sur les listes d'émargements.

Assisté de Jacques MAILHAN le président informe l'assemblée :

A l'assemblée Générale Extraordinaire de la FFCC à laquelle vous avez été conviés ce soir vendredi 04 décembre 2015 à compter de 18 heures 30 à FOURQUES (Gard) le quorum de 1262 licenciés présents ou représentés n'a pas été atteint.

- 1187 présents ou représentés sur un total de 2524 licenciés ont été répertoriés sur les listes d'émargements.

Conformément à l'article 26 des statuts de notre fédération et comme je vous le notifie en clôture de cette assemblée vous êtes à nouveau convoqués à cet effet le :

Lundi 21 décembre 2015 à 18h00  
A la salle Georges Brassens à FOURQUES

Même ordre du jour :

18h00 – 20h00 : Signature émargement, vérification des pouvoirs et procurations et vote sans condition de quorum des adhérents conformément aux articles 10 § I, II et III ; 12 et 5B des statuts et du règlement intérieur de la FFCC.

Mêmes questions soumises au vote :

(Vote à bulletin secret par catégorie d'adhérents licenciés à jour de leur cotisation 2015 sur présentation de leur licence).

1° - Modification des statuts avec application immédiate incluant le délai de convocation d'une nouvelle assemblée générale à cet effet.

2° - Budget prévisionnel 2016 incluant les révisions de la part fédérales sur les cotisations licences et sur les cotisations forfaitaires applicables aux courses camarguaises.

Le rappel des propositions du groupe de travail mis en place suite à l'assemblée générale ordinaire de Vauvert du 22 septembre 2015, présentées en assemblée générale ordinaire le 18 novembre 2015 à Saint-Gilles a été effectué en ouverture de l'assemblée générale extraordinaire de ce vendredi 04 décembre 2015 à FOURQUES

20 heures : dépouillement et proclamation des résultats du vote.

Si vous vous trouvez dans l'impossibilité d'être présents, vous devez utiliser les pouvoirs et les procurations jointes à cet effet.

Fait et clos à Fourques le 04 décembre 2015 à 20 heures 53

Lucien PALIX  
Secrétaire de la FFCC

Gérard BATIFORT  
Président de la F.F.C.C